



## Charte d'utilisation du logotype pour les partenaires de la Collectivité Territoriale de Corse

La Collectivité Territoriale de Corse a fait évoluer son identité graphique et les codes visuels qui l'accompagnent.

**Cette charte détaille la construction du logotype de la CTC et définit ses règles d'utilisation.**

**Elle s'adresse à tous ceux qui produisent des documents « print » portant le logotype de la Collectivité Territoriale de Corse : affiches, dépliants, plaquettes, brochures...**

Ce document a pour vocation de favoriser l'homogénéité de la communication de la CTC et de promouvoir son identité.

**Il comprend les instructions concernant la bonne utilisation de son logotype.**

Ce logotype constitue la signature de référence de la CTC pour sa communication institutionnelle et grand public.

Il est composé de 2 éléments indissociables :

- l'emblème héraldique de la Corse, la tête de maure stylisée dessinée par l'association Awaka,
- le nom « Collectivité Territoriale de Corse » et sa traduction « Cullettività Territoriale di Corsica ».



## L'explication du logotype

A l'issue du concours régional s'appuyant sur la création insulaire, le jury de la Collectivité Territoriale de Corse a retenu la proposition de l'association Awaka.

Ce logotype est né à partir de la stylisation du nœud du bandeau à l'arrière de la tête de Maure.

Cette stylisation permet :

- d'évoquer le territoire de la Corse,
- de dessiner 3 courbes parallèles qui symbolisent à la fois :
  - les bancs de l'hémicycle de l'Assemblée de Corse,
  - les cultures en terrasse,
  - des ondes qui se propagent depuis l'Hôtel de la CTC.



## La typographie du logotype

Collectivité Territoriale de

AvantGarde Bk BT Book

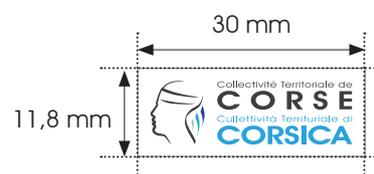
**C O R S E**

AvantGarde Bk BT Demi

## La taille minimale

Pour assurer la lisibilité en toute circonstance :

- la longueur du logotype ne doit pas être réduite en dessous de 30 mm,
- la hauteur du logotype ne doit pas être réduite en dessous de 11,8 mm.



## La zone de protection

Un périmètre de protection doit être respecté pour préserver la bonne lisibilité du logotype par rapport à un texte, un autre logotype ou un bord de page.

Un espace minimum (x) équivalent à celui séparant le filet de contour de l'emblème et du texte doit être respecté.



## Les déclinaisons du logotype



LOGOTYPE QUADRI



LOGOTYPE NIVEAUX DE GRIS



LOGOTYPE NOIR



LOGOTYPE RESERVE

## Les couleurs du logotype



Nous vous recommandons d'utiliser le logotype:

- **en quadrichromie** (4 couleurs primaires : cyan, magenta, jaune et noir) pour l'ensemble des supports d'édition à transmettre aux imprimeurs et aux graphistes PAO,
- **en RVB** (rouge, vert et bleu) pour les applications consultables sur écran (présentations PPT ou LaTeX, internet, ...),
- **en tons directs** (références de couleurs données en Pantone) pour des utilisations en sérigraphie ou en imprimerie pour certaines éditions le nécessitant,
- **en monochromie** (emploi d'une seule couleur) pour des supports en une couleur ou de bureautique (fax, photocopie, ...).

# La position du logotype

Nous pouvons envisager 3 cas principaux :

- 1 - manifestation, dispositif ou événement organisé et financé à 100% par la CTC
- 2 - manifestation, dispositif ou événement pour lequel la CTC est le partenaire principal
- 3 - manifestation, dispositif ou événement pour lequel la CTC est un partenaire parmi d'autres.

**Cas n°1**

Le logotype de la CTC doit occuper au moins 1/3 de la largeur du support et être placé en haut ou en bas au centre.

**Cas n°2**

Le logotype de la CTC doit occuper au moins deux fois plus d'espace que les autres partenaires et être placé en bas à droite.

**Cas n°3**

Le logotype de la CTC doit être placé aux côtés des autres partenaires et de même taille. Il serait souhaitable de placer le logotype de la CTC toujours en bas à droite.

# Les règles d'application du logotype

- Le logotype étant placé dans un encadré blanc avec un contour, les règles d'application du logotype sur fonds clairs et sur fonds foncés sont identiques.
- Pour garantir une reconnaissance et une lisibilité optimales, la version du logotype quadri horizontale doit être utilisée en priorité.
- Lorsque les contraintes techniques imposent un nombre de couleurs restreint ou monochrome, privilégier la version niveau de gris.
- Lorsque des contraintes de format l'imposent, utiliser le logotype quadri vertical.
- Lorsque les contraintes techniques l'imposent, utiliser les versions en réserve du logotype en noir pour les fonds à dominante claire, et en blanc pour les fonds à dominante foncée.

# Les interdits

Le logotype ne doit en aucun cas être modifié, par exemple, il est interdit de :

 Modifier les proportions	 Déformer le logotype	 Supprimer le liseret de contour	 Ajouter des éléments au logotype
 Modifier les couleurs de la tête et du texte	 Modifier la couleur de fond	 Rogner le logotype	 Supprimer le blanc de fond du logotype
 Modifier la graisse et le positionnement des éléments qui le composent	 D'utiliser le logotype en réserve blanche sur des fonds de couleurs	 D'utiliser le logotype en réserve noir sur des fonds de couleurs	 D'utiliser la maquette

# La variante du logotype

Une version verticale du logotype pourra être utilisée à titre exceptionnel. Le service de la communication sera seul habilité à juger de l'utilisation de cette version du logotype (présence d'autres logotypes, contraintes de mise en page...).



# Charte simplifiée du logotype de l'Agence Aménagement, Urbanisme, Energie

 C45 M0 J100 N24  
PANTONE 377C  
R134 V162 B11

 C45 M90 J0 N0  
PANTONE 513C  
R156 V53 B136

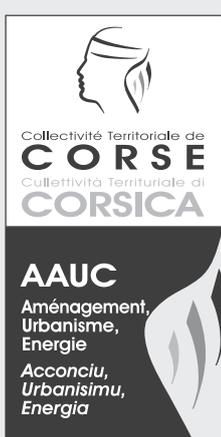
 C70 M20 J0 N0  
PANTONE 7688C  
R65 V163 B275



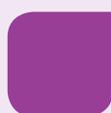
 C0 M0 J0 N90  
PANTONE BLACK 7C  
R63 V62 B65

 C0 M0 J0 N50  
PANTONE COOL GRAY 7C  
R156 V157 B159

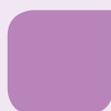
 C0 M0 J0 N30  
PANTONE 420C  
R197 V198 B200



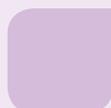
# Charte simplifiée du logotype de l'Agence de Développement Economique de la Corse



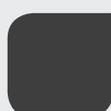
C45 M90 J0 N0  
PANTONE 513C  
R156 V53 B136



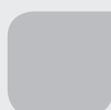
C27 M54 J0 N0  
PANTONE 7439C  
R192 V138 B184



C14 M27 J0 N0  
PANTONE 524C  
R221 V198 B222



C0 M0 J0 N90  
PANTONE BLACK 7C  
R63 V62 B65



C0 M0 J0 N30  
PANTONE 420C  
R197 V198 B200



C0 M0 J0 N50  
PANTONE COOL GRAY 7C  
R156 V157 B159



# Charte simplifiée du logotype de l'Agence du Tourisme de la Corse

 C81 M54 J0 N0  
PANTONE 7683C  
R51 V110 B176

 C0 M10 J90 N0  
PANTONE 107C  
R255 V222 B18

 C100 M0 J90 N0  
PANTONE 3415C  
R0 V145 B74



 C0 M0 J0 N90  
PANTONE BLACK 7C  
R63 V62 B65

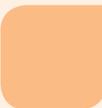
 C0 M0 J0 N30  
PANTONE 420C  
R197 V198 B200

 C0 M0 J0 N50  
PANTONE COOL GRAY 7C  
R156 V157 B159



# Charte simplifiée du logotype de l'Office du Développement Agricole et Rural de Corse

 **CO M60 J100 N0**  
PANTONE **716C**  
R238 V127 B0

 **CO M30 J50 N0**  
PANTONE **713C**  
R249 V193 B136

 **CO M15 J25 N0**  
PANTONE **475C**  
R253 V225 B197



 **CO M0 J0 N90**  
PANTONE **BLACK 7C**  
R63 V62 B65

 **CO M0 J0 N30**  
PANTONE **420C**  
R197 V198 B200

 **CO M0 J0 N50**  
PANTONE **COOL GRAY 7C**  
R156 V157 B159



# Charte simplifiée du logotype de l'Office de l'Environnement de la Corse



C100 M0 J90 N0  
PANTONE 3405C  
R0 V145 B74



C0 M20 J50 N50  
PANTONE 872C  
R154 V131 B91



C70 M20 J0 N0  
PANTONE 7688C  
R65 V163 B215



C0 M0 J0 N90  
PANTONE BLACK 7C  
R63 V62 B65



C0 M0 J0 N50  
PANTONE COOL GRAY 7C  
R156 V157 B159

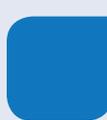


C0 M0 J0 N30  
PANTONE 420C  
R197 V198 B200



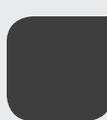
# Charte simplifiée du logotype de l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse

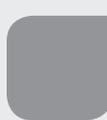
 C96 M68 J12 N1  
PANTONE 7462C  
R0 V85 B146

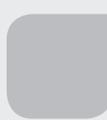
 C85 M48 J0 N0  
PANTONE 7690C  
R2 V117 B183

 C65 M38 J0 N0  
PANTONE 7682C  
R99 V143 B198



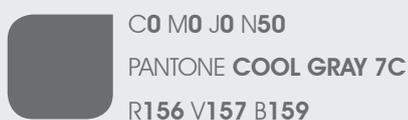
 C0 M0 J0 N90  
PANTONE BLACK 7C  
R63 V62 B65

 C0 M0 J0 N50  
PANTONE COOL GRAY 7C  
R156 V157 B159

 C0 M0 J0 N30  
PANTONE 420C  
R197 V198 B200



# Charte simplifiée du logotype de l'Office des Transports de la Corse



# Les règles d'application des logotypes des offices et agences

## Les règles d'application des logotypes des offices et agences

- Le logotype étant placé dans un encadré blanc avec un contour, les règles d'application du logotype sur fonds clairs et sur fonds foncés sont identiques.
- Pour garantir une reconnaissance et une lisibilité optimales, la version du logotype quadri horizontale doit être utilisée en priorité.
- Lorsque les contraintes techniques imposent un nombre de couleurs restreint ou monochrome, privilégier la version niveau de gris.
- Lorsque des contraintes de format l'imposent, utiliser le logotype quadri vertical.
- Lorsque les contraintes techniques l'imposent, utiliser les versions en réserve du logotype en noir pour les fonds à dominante claire, et en blanc pour les fonds à dominante foncée.

**De manière globale l'utilisation du logotype de chaque office et agence suit les mêmes recommandations que la charte graphique du logotype de la Collectivité Territoriale de Corse.**

## Les interdits

Le logotype ne doit en aucun cas être modifié, par exemple, il est interdit de :



Modifier les proportions



Déformer le logotype



Supprimer le liseret de contour



Ajouter des éléments au logotype



Modifier les couleurs des composants du logotype



Modifier la couleur de fond



Rogner le logotype



Modifier la grasse et le positionnement des éléments qui le composent



Supprimer le blanc de fond du logotype



Rajouter un blanc de fond sous les ondes à droite du logo

## Les renseignements sur le logotype

Pour tout renseignement complémentaire sur le logotype de la Collectivité Territoriale de Corse, contactez le service de la communication.

Le logotype de la Collectivité Territoriale de Corse est la propriété de cette dernière.

Toute utilisation par un tiers doit être soumise à la validation du service de la communication, avant fabrication du document.



[www.corse.fr](http://www.corse.fr)

Hôtel de la Collectivité Territoriale de Corse  
22, cours Grandval - BP 215 - 20187 Ajaccio cedex 1  
Service communication  
Tél. : 04 95 51 64 64 - Fax : 04 95 51 64 60  
courriel : [communication@ct-corse.fr](mailto:communication@ct-corse.fr)

